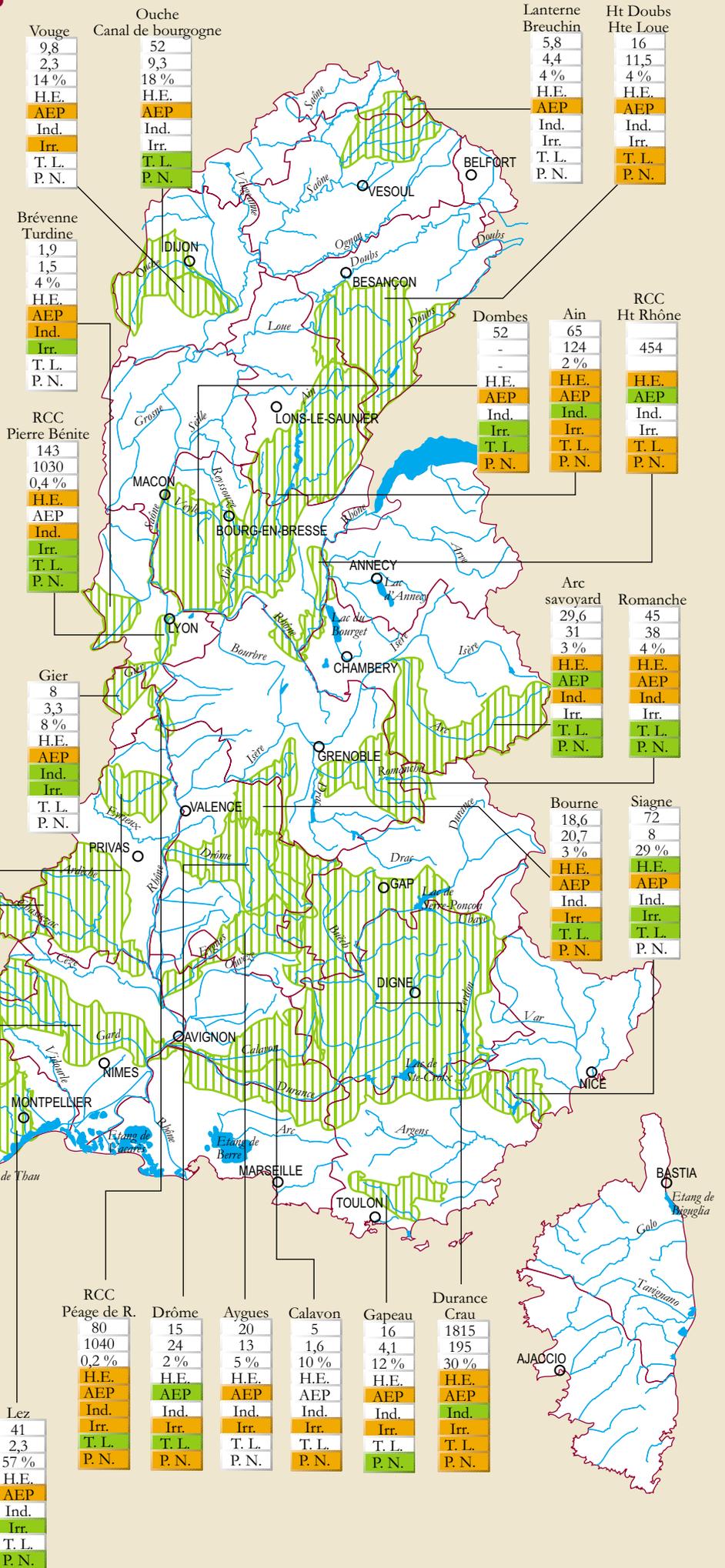


# PRINCIPAUX USAGES ET ENJEUX sur les bassins prioritaires pour une amélioration de la gestion quantitative

Ain	-	Volume annuel prélevé en Mm3
-	-	Module en m3/s à l'aval du bassin
- %	-	Vol prélevé/Volume transitant en %
H.E.	Usage Hydro-électricité	
AEP	Usage Eau potable	
Ind.	Usage Industrie	
Irr.	Usage Irrigation	
T. L.	Usage Tourisme Loisirs	
P. N.	Usage Patrimoine naturel lié à l'eau	

	Usage peu développé ou enjeu faible
	Usage moyennement développé ou enjeu moyen
	Usage très développé ou enjeu fort



**ORIENTATIONS FONDAMENTALES**  
Renforcer la gestion locale et concertée

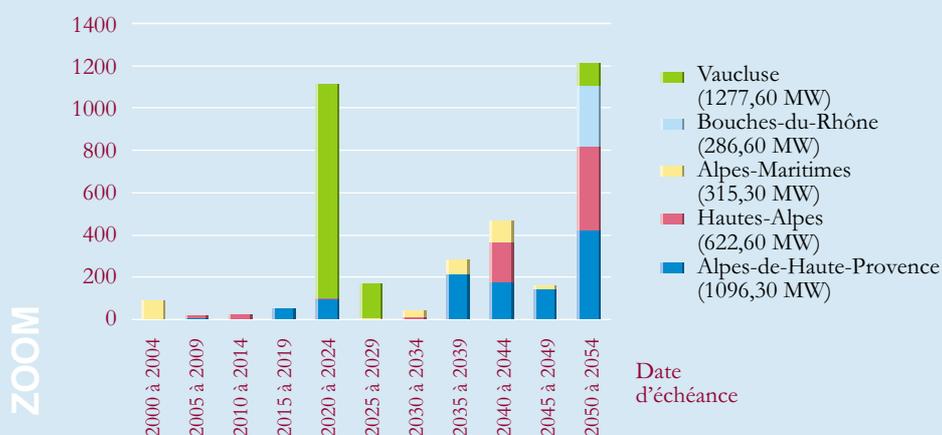
Améliorer la gestion des débits pour satisfaire au respect du fonctionnement naturel des milieux, en particulier dans les bassins prioritaires et sur les ouvrages structurants

Développer les outils permettant l'arbitrage des conflits entre les besoins

**OBJECTIFS DU SDAGE**

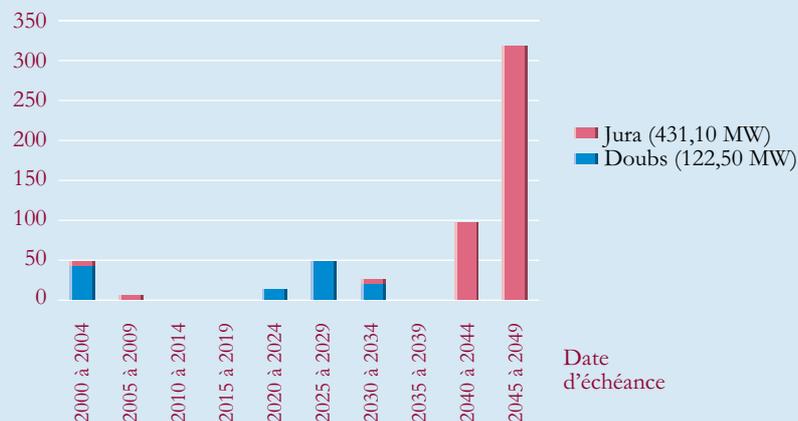
## RENOUVELLEMENTS DES CONCESSIONS

**Puissance hydroélectrique maximale brute ( en MW ) concédée en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et échéance des concessions**



Le Rhône et la Durance concentrent les enjeux majeurs de cette région en matière d'aménagement hydroélectrique. Sans attendre les principales échéances qui s'échelonnent sur 30 ans à partir de 2020, le plan décennal de restauration hydraulique du Rhône et les études en cours sur la Durance cherchent les moyens de concilier les grands aménagements existants avec une restauration du milieu naturel.

**Puissance hydroélectrique ( en MW ) concédée en Franche-Comté et échéance des concessions**



Dans le département du Doubs, les principaux ouvrages seront renouvelés dans 30 ans environ ; toutefois sur le Doubs Franco-suisse, des mesures sont négociées avec les exploitants pour augmenter les débits réservés et atténuer les effets des éclusées, elles devraient être mise en oeuvre dès 2005. Dans le département du Jura, les ouvrages sont plus récents et les titres administratifs ont des échéances plus lointaines. Toutefois, une étude sous maîtrise d'ouvrage Etat vise à mieux cerner les scénarios possibles d'utilisation de la chaîne d'ouvrages de l'Ain pour améliorer le fonctionnement aval du cours d'eau.